



## Fiche d'information

Vendredi 17 décembre 2010

### Campagne «Respecter, c'est protéger»

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Club Alpin Suisse (CAS) ont lancé en 2009 une campagne conjointe, intitulée «Respecter, c'est protéger», avec l'appui des milieux du sport, du commerce, du tourisme, de la protection de la nature et de la chasse.

Les animaux changent d'habitat avec les saisons. En hiver, ils restent surtout en forêt ou en lisière, parce que c'est là qu'ils trouvent leur nourriture. Or la neige comme la nature attirent aussi nombre de sportifs en ski ou en raquette. L'espace est suffisant pour accueillir la faune et les humains mais cette proximité peut aussi occasionner des conflits.

C'est pourquoi la campagne de l'OFEV et du CAS s'adresse directement aux amateurs de sport dans la nature et leur communique quatre règles de comportement à adopter:

- **Respecte les zones de tranquillité et les sites de protection:** les animaux sauvages s'y retirent pour se nourrir et se reposer.
- **En forêt, reste sur les itinéraires et les sentiers balisés:** les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à ta présence.
- **Evite les lisières et les surfaces non enneigées:** les animaux sauvages apprécient tout particulièrement ces endroits.
- **Tiens ton chien en laisse, en particulier en forêt:** les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.

Les animaux peuvent très bien s'habituer aux sportifs en hiver si ceux-ci ne pénètrent pas dans les zones où ils se réfugient. Les versants ouverts au-dessus de la limite des arbres et des arbustes abritent, par exemple, très peu d'animaux en hiver et permettent une liberté de déplacement assez grande pour les sportifs. Par contre, ceux-ci doivent éviter les surfaces sans neige et les zones rocheuses qui sont les endroits de prédilection des animaux sauvages. Plus la zone où le sportif/la sportive évolue est boisée, plus le risque est grand d'effaroucher les animaux. D'où l'importance de limiter la pratique des sports d'hiver en forêt aux seuls chemins forestiers et aux itinéraires balisés.

La signalisation sur le terrain et les mesures de sensibilisation contribuent à protéger des espaces où la faune sauvage peut se retirer. Cependant, la protection des animaux sauvages dépend aussi de l'attitude des sportifs: savoir comment les animaux réagissent, ce qui les menace et quel comportement adopter pour éviter tout risque. Plus il y a de sportifs qui de leur propre gré respectent l'habitat de la faune sauvage, moins il faut d'interdictions et de barrages. La nature reste alors ouverte à toutes les aventures possibles.

Pour obtenir plus d'information ou pour commander les dépliants:

<http://www.respecter-cest-protger.ch>